



REGLEMENT DU CONCOURS « PRIX DE LA PEDAGOGIE NUMERIQUE »

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à tous les enseignants de français du Sénégal (instituteurs et professeurs de français).

La candidature peut être individuelle ou par équipe (binôme, cellule pédagogique, etc.).

L'inscription sur le site de l'ASP www.aspf-sen.fipf.org est obligatoire.

2. PRODUCTION ATTENDUE

Chaque candidat(e) ou groupe de candidats (cellule d'animation pédagogique) devra produire **une fiche pédagogique de qualité, opérationnelle, conforme aux exigences des programmes actuels**, tant au niveau des contenus que de la démarche pédagogique et proposant une démarche intégrant, au moins, **une ressource numérique et ou un outil numérique**.

3. CRITERES DE SELECTION

La fiche proposée sera évaluée sur la base des critères suivants :

- La conformité au programme en termes d'objectifs et de contenus ;
- L'utilisation efficace de la ressource et/ou de l'outil numérique ;
- Le niveau d'intégration selon le modèle SMAR¹ ;

La tâche proposée consiste à produire des fiches pédagogiques décrivant une séance de cours d'une à deux heures ou une séquence² didactique (plusieurs séances), intégrant une ressource numérique (texte, sons, image, vidéo) et/ou un outil numérique (vidéoprojecteur, TBI, ordinateur, tablette, etc.).

- Ce cours doit se présenter sous de forme d'une activité que les élèves doivent réaliser avec, au moins, une ressource et/ou un outil numérique. Cette activité doit permettre d'installer l'une des compétences suivantes, définies dans le programme:
 - savoir lire un texte;
 - comprendre un message oral;

¹ Voir la présentation en fin de document

² Par convention, dans le programme de français, une séquence didactique se compose de plusieurs séances.

- savoir s'exprimer à l'oral;
 - maîtriser le fonctionnement de la langue;
 - savoir s'exprimer à l'écrit;
 - savoir étudier une image.
- L'activité doit porter sur les contenus associés à ces compétences en littérature (genres, courants, etc.), en maîtrise de la langue (orthographe, grammaire, conjugaison), en expression orale (exposé, compte rendu, récit, documentaire, etc.) et en expression écrite (dissertation, résumé de texte, commentaire, compte rendu, rapport, étude d'œuvre intégrale, etc.).
 - Elle doit pouvoir être réalisée ou finalisée en classe en 01 ou 02 heures.
 - Elle peut être proposée individuellement, en groupe (binôme, une cellule pédagogique, etc.) ou en interdisciplinarité (français-SVT, français-HG, etc.).

4. DEROULEMENT

Le concours va se dérouler en 02 phases.

Phase 1 : les enseignant(e)s vont entrer en compétition au niveau de chaque IA. Ainsi, dans chaque IA, 10 fiches seront sélectionnées et classées par ordre de mérite sur la base de leur congruence avec des critères précisés ci-dessous. Seules les 05 premières fiches seront prises en compte dans la sélection finale.

Cette phase se déroulera du 1^e janvier 2017 au 10 février 2017, **date limite pour l'envoi des fiches**. Au-delà de cette date aucun envoi ne sera accepté.

La procédure de collecte et d'envoi est détaillée dans la partie suivante.

Phase 2 : sur les 80 fiches issues des IA, 10 seront sélectionnées et classées par ordre de mérite pour participer à la cérémonie finale. La première ou le premier gagnera le « Prix de la pédagogie numérique » (le trophée, un ordinateur hybride, des livres) et une bourse financière pour s'équiper en matériel numérique. Des lots d'encouragement sont prévus pour les 09 suivants.

Cette phase se déroulera du 11 février au 10 mars 2017.

La cérémonie de remise des prix est prévue dans la quinzaine de la francophonie entre le 10 et le 20 mars 2017, lors des Journées Pédagogiques du Français.

5. Collecte et envoi des fiches

Au niveau de chaque IA, un coordonnateur local est chargé de collecter et de transmettre les fiches au jury national de sélection des fiches.

Pour la procédure de collecte, c'est l'application google Drive qui doit être utilisée. Le coordonnateur, ainsi que chaque candidat, ouvrent un compte Gmail, téléchargent et installent l'application Drive. L'application Drive est aussi directement accessible à partir de votre compte Gmail quand celui-ci est ouvert. Il faut cliquer sur l'icône des applications Google, symbolisée par de petits carrés noirs, en haut et à gauche de la page.

Quand la fiche est produite, le candidat l'envoie au coordonnateur par son compte gmail. En même temps, il la dépose dans Drive et invite le coordonnateur à la consulter. La procédure est automatique et facile. L'utilisation de Drive permet d'envoyer les gros fichiers (Vidéos, sons, images) impossibles à envoyer par mail. Cette procédure permet au jury national d'avoir accès aux fiches de tous les candidats.

S'il n'est pas possible au candidat d'envoyer un gros fichier (exemple, une vidéo) par mail ou par Drive, il peut recourir à une clé USB qu'il faudra remettre au coordonnateur qui va l'envoyer au jury national.

La date limite pour l'envoi est le 10 février 2017.

6. CANEVAS DE PRESENTATION DE LA FICHE

FICHE PEDAGOGIQUE

Coordonnées du ou des candidat (s)

- Nom :
- Prénom :
- Académie :
- IEF :
- Etablissement :
- Tel :
- Email :

Niveau de la classe

Champ d'étude : (lecture, compréhension orale, expression orale, expression écrite, grammaire, etc.)

Compétence (s) visée (s)

Objectif (s)

Ressources et outil (s) utilisés

Déroulement de la séquence ou séance

Améliorations apportées par les TIC

7. ELEMENTS DE CLARIFICATION CONCEPTUELLE

Outil numérique : un appareil ou une application numériques qui permet de réaliser une activité (par exemple : appareil photo numérique, logiciel d'édition pédagogique, logiciel de traitement d'image, TBI, tablette, etc.)

Ressource numérique : un document, une image ou un son numérique (c'est-à-dire pour un ordinateur, appareil photo numérique, etc.)

8. GRILLE D'AUTOEVALUATION

Grille d'autoévaluation à partir du modèle S.A.M.R. : ce sigle signifie Substitution – Augmentation - Modification – Redéfinition. Il désigne un modèle d'évaluation du niveau d'intégration d'une TIC dans une séance ou séquence pédagogique selon le degré de complexité de la tâche dans laquelle les élèves l'utiliseront pour apprendre.

Le candidat peut utiliser cette grille pour mesurer le niveau d'intégration pédagogique des TIC qu'il a pu réaliser.

Niveaux	Critères	Indicateurs
Niveau 1	Simple substitution d'une technologie au matériel pédagogique traditionnel ; Aucun changement dans la tâche.	<ul style="list-style-type: none">• J'ai utilisé la technologie pour effectuer exactement la même tâche qu'avant ;• Je suis au centre de l'activité d'apprentissage;• Mes élèves participent en appliquant mes instructions. Exemple : en évaluation formative dans une leçon de grammaire, j'utilise un vidéoprojecteur pour présenter l'exercice aux élèves.
Niveau 2	Augmentation qualitative de la tâche à effectuer ; Amélioration fonctionnelle introduite par la technologie	<ul style="list-style-type: none">• J'ai utilisé une technologie appropriée qui a amélioré la réalisation de la tâche que j'ai donnée à mes élèves;• Cette technologie a apporté un gain pédagogique;• Grâce à elle, j'ai donné plus d'autonomie à mes élèves dans leur apprentissage. Exemple : en évaluation formative dans une

		<p>leçon de grammaire, en plus de l'exercice traditionnel en classe, j'ai créé un exercice interactif en ligne pour permettre à mes élèves de s'entraîner suffisamment et s'auto-évaluer en toute autonomie.</p>
Niveau 3	<p>Modification Réalisation du travail de classe avec la technologie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • J'ai utilisé une technologie qui donne plus de sens à l'apprentissage de mes élèves; • Mes élèves arrivent à réaliser les tâches de classe avec la technologie ; ils sont devenus plus autonomes. <p>Exemple : en évaluation formative dans une leçon sur la description, après la leçon et l'exercice traditionnel en classe, j'ai organisé mes élèves en groupes et j'ai demandé à chaque groupe de produire un texte descriptif illustré par une image sur document Word, de le présenter avec le vidéoprojecteur et de le commenter devant la classe. Les groupes se sont autoévalués.</p>
Niveau 4	<p>Redéfinition Réalisation autonome de tâches impossibles à faire sans la technologie ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mes élèves réalisent les tâches en toute autonomie grâce à la technologie. • Je joue le rôle de facilitateur. <p>Exemple : pour faire une leçon de lecture sur la poésie, j'ai organisé les élèves en groupes et demandé à chaque groupe de télécharger un poème lu sur internet, de le transcrire et de la saisir un document Word. En classe, chaque groupe présente la transcription avec le vidéo projecteur en l'accompagnant du son téléchargé et propose sa définition de la poésie. La confrontation des différentes définitions proposées par les élèves me permet d'aider la classe à avoir une bonne compréhension de cette notion.</p> <p>Après cette leçon, chaque groupe ouvre un compte facebook, y poste son poème illustré par une image et invite les autres à le commenter. Je suis les travaux d'écriture.</p>

9. Sites ressources

Comme ressources, les candidats peuvent s'inspirer des modèles de fiches postées sur le site de franc-parler (www.francparler-oif.org), mais aussi, sur www.tv5.org, www.rfi.fr, etc.

LE COMITE D'ORGANISATION

Contacts :

Baytir Kâ 77 653 45 68. Mail : baytirka4@yahoo.fr

Abdoulaye Ibnou Seck 77 654 64 92. Mail : abidosec@yahoo.fr